

N° 2019/82634.7

Page 1 / 2

AFNOR Certification certifie que le système de management mis en place par :
AFNOR Certification certifies that the management system implemented by:

ENOVACOM - pôle eSanté d'Orange Business

pour les activités suivantes :
for the following activities:

HEBERGEUR D'INFRASTRUCTURE PHYSIQUE ET HEBERGEUR INFOGEREUR

DECLARATION D'APPLICABILITE : V1.7

"Enovacom - Digital Services - BU d'orange Business" EST CERTIFIE SELON LA NF EN ISO/IEC
27001:2017 (Europe) - ISO/IEC 27001:2013 + COR 1:2014 + COR 2:2015 (International)

a été évalué et jugé conforme aux exigences requises par :
has been assessed and found to meet the requirements of:

REFERENTIEL DE CERTIFICATION HDS 1.1 - Mai 2018

et est déployé sur les sites suivants :
and is developed on the following locations:

521 AVENUE DU PRADO FR-13268 MARSEILLE CEDEX 08
8 RUE JEAN ANTOINE DE BAIF FR-75013 PARIS 13

Ce certificat est valable à compter du (année/mois/jour)
This certificate is valid from (year/month/day)

2023-04-26

Jusqu'au
Until

2025-04-23

SignatureFournisseur

Julien NIZRI
Directeur Général d'AFNOR Certification
Managing Director of AFNOR Certification



Flashez ce QR
Code pour vérifier la
validité du certificat

Seul le certificat électronique, consultable sur www.afnor.org, fait foi en temps réel de la certification de l'organisme. The electronic certificate only, available at www.afnor.org, attests in real-time that the company is certified. Accréditation COFRAC n° 4-0001, Certification de Systèmes de Management. Portée disponible sur www.cofrac.fr.
COFRAC accreditation n°4-0001, Management Systems Certification, Scope available on www.cofrac.fr.
AFAQ est une marque déposée. AFAQ is a registered trademark - CERT11 F 0956.9/07-2020

ENOVACOM - pôle eSanté d'Orange Business

Détail des activités mises en œuvre :

Details of the activities carried out:

1. LA MISE A DISPOSITION ET LE MAINTIEN EN CONDITION OPERATIONNELLE DES SITES PHYSIQUES PERMETTANT D'HEBERGER L'INFRASTRUCTURE MATERIELLE DU SYSTEME D'INFORMATION UTILISE POUR LE TRAITEMENT DES DONNEES DE SANTE
2. LA MISE A DISPOSITION ET LE MAINTIEN EN CONDITION OPERATIONNELLE DE L'INFRASTRUCTURE MATERIELLE DU SYSTEME D'INFORMATION UTILISE POUR LE TRAITEMENT DE DONNEES DE SANTE
3. LA MISE A DISPOSITION ET LE MAINTIEN EN CONDITION OPERATIONNELLE DE LA PLATEFORME D'HEBERGEMENT D'APPLICATIONS DU SYSTEME D'INFORMATION
4. LA MISE A DISPOSITION ET LE MAINTIEN EN CONDITION OPERATIONNELLE DE L'INFRASTRUCTURE VIRTUELLE DU SYSTEME D'INFORMATION UTILISE POUR LE TRAITEMENT DES DONNEES DE SANTE
5. L'ADMINISTRATION ET L'EXPLOITATION DU SYSTEME D'INFORMATION CONTENANT LES DONNEES DE SANTE
6. LA SAUVEGARDE DE DONNEES DE SANTE